

Opération «50 Quartiers» - Expertise complémentaire sur le site «Brulard» - Demande de subvention et réaffectation

M. l'Adjoint PONÇOT, Rapporteur : Dans le contexte du programme de restructuration urbaine des quartiers d'habitat social, la Ville de Besançon a sollicité dans le cadre de l'opération «50 Quartiers» une subvention pour réaliser une expertise complémentaire sur le site «Brulard», confiée à M. GUISLAIN, architecte-urbaniste.

Le coût de l'opération s'élève à 36 000 F.

Le comité exécutif commun de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et de l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'HLM (UNFO HLM) a décidé d'apporter sa contribution à hauteur de 50 %, soit 18 000 F, à cette opération d'expertise complémentaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de solliciter le versement de cette subvention qui sera encaissée au chapitre 908.0.1059.89153.30100 et réaffectée en dépenses au chapitre 908.0.132.89153.30100.

La dépense à la charge de la Ville, soit 18 000 F, sera imputée en dépenses à l'imputation précitée.

M. PINARD : Cette opération «50 Quartiers» s'adresse bien entendu en priorité à des quartiers difficiles. Dans ces quartiers, il y a des problèmes de sécurité et aussi des bruits qui courent. Cela fait déjà deux personnes depuis samedi qui m'ont téléphoné pour me dire que lors des fameuses permanences dans les 11 quartiers, notamment à Saint-Ferjeux, il a été dit qu'on était laxiste en matière de sécurité. Profitant du fait que M. le Député JACQUEMIN a accueilli récemment M. PASQUA à Micropolis et qu'il a donc eu l'occasion d'avoir un entretien privilégié avec lui, je voudrais poser une question. Je lui rappellerai qu'il avait écrit à M. PASQUA pour lui demander une unité de CRS à Besançon. Dès le lendemain, M. PASQUA avait dit qu'il étudiait le délicat problème. Or, à ma connaissance, en matière de renfort de police, depuis la réponse de M. PASQUA du 24 mars 1994, je n'en connais que deux : une fois des CRS au Rectorat pour venir frictionner les étudiants qui n'avaient rien cassé d'ailleurs et une deuxième fois pour protéger M. MEGRET du Front National et il y avait plus de CRS qu'il n'y avait de participants à la réunion. Je voudrais savoir si en dehors de ces deux associations, il y a eu vraiment des renforts de police à Besançon. Un effet d'annonce sans doute !

M. JACQUEMIN : M. PINARD sait très bien que je n'ai pas écrit cette lettre, premièrement. Deuxièmement, Monsieur le Maire, nous souhaitons et nous l'avons écrit également au Ministre de l'Intérieur, un renforcement des effectifs de police à Besançon, ceux de la police nationale doivent se monter à 253 policiers et nous n'avons obtenu que la compensation des départs en retraite.

Je voudrais, Monsieur le Maire, sur cette question, demander quel est le contenu de cette expertise complémentaire.

M. PONÇOT : Etant donné qu'on envisage un projet de quartier en face sur les terrains militaires et qu'au départ on avait pensé qu'on pourrait créer un seul quartier, l'étude complémentaire a consisté à étudier l'éventuel rattachement de la cité Brulard à ce nouveau quartier étant donné que peut-être le point d'intérêt de celui-ci serait plutôt Rosemont - Saint-Ferjeux. Par conséquent, on a approfondi cette question car on ne prévoit pas les mêmes structures, notamment au point de vue communication, espaces verts, si on a deux quartiers différents accrochés chacun sur un pôle ou si vous avez un seul quartier. Cette étude complémentaire nous a fait comprendre qu'il valait mieux que Brulard soit par la suite davantage rattachée au centre-ville et non à un quartier qui serait vers

Saint-Ferjeux, cette solution n'étant, selon les spécialistes, pas viable étant donné la longueur de ce quartier.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.